Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 255

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Le guide de L'Empereur
Autor: Bazin, René
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251876

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 23 Novembre 1902 | N° 255 | Cinquième année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche à Porrentruy — TÉLÉPHONE

LE PAYS DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche à Porrentruy — TÉLÉPHONE

LE PAYS 30me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 30me année *LE PAYS*

AVIS

Nous prévenons les lecteurs du **Pays**, *ainsi que le public en général, que l'***Histoire des Franches-Montagnes**, *que nous publions actuellement dans le* **Pays du Dimanche**, *aura un tirage à part, formant un beau volume, proprement imprimé.*

*Comme ce tirage sera restreint à un certain nombre d'exemplaires, les personnes qui désirent se procurer cet ouvrage, voudront bien s'adresser au plus tôt à l'éditeur, soit à l'***Imprimerie de la Société typographique de Porrentruy.** *Prix fr. 3. — l'exemplaire.*

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

N'ayant pu se saisir du grand bailli, ni du curé, les patriotes arrêtèrent François Monin, substitut du bailli, et frère de l'Abbé de Bellelay, réfugié à Soleure. Démars le fit conduire, enchaîné à St-Brais. De suite on envoya un homme de confiance prévenir le général de Custine, à Delémont, de ce qui se passait à la Montagne. Le général donna immédiatement l'ordre de relâcher le substitut Monnin, c'était le 19 Août 1792. La veille, Demars, avec l'aide de ses patriotes, avait résolu le sac de l'abbaye de Bellelay. A cette annonce plus de 100 hommes de la Courtine accoururent en armes à Bellelay pour repousser la force par la force et défendre le couvent. Cette attitude énergique déconcerta les patriotes. Le général de Custine fit appeler Demars et lui donna des ordres sévères pour qu'on respectât le couvent de Bellelay, combourgeois de Soleure, en déclarant que la France n'était pas en guerre avec le Prince, ni avec la neutralité helvétique. Le but de Rengguer était de forcer l'Abbé de Bellelay, président des Etats de l'Evêché, de lui permettre de faire un emprunt, mais l'abbé déjoua toutes ces intrigues. Il écrivit à toutes les communes de n'avoir aucun rapport avec ce traître et de lui refuser toute autorisation d'emprunter de l'argent au nom des Etats.

L'ex-chanoine de St-Ursanne Priqueler, beau-frère de Rengguer et l'ex-abbé Lémann arrivèrent au Noirmont chez leur ami commun, le vieux Copin, qui les hebergea assez longtemps. Priqueler, qui avait abandonné son costume ecclésiastique, affectait de porter le costume militaire français. Ce travestissement lui seyait mal et le rendait ridicule. On se moquait de ce général de la République ou de la Marianne « c'est ainsi que le peuple indigné appelait le gouvernement républicain » de France, « la Marianne ». Bientôt d'autres clubistes, d'autres vauriens arrivèrent au Noirmont, dans le but de former un centre de révolution dont l'âme était le vieux Copin. Comme la commune, ni le curé, ne pouvaient continuellement sustenter tout ce beau monde républicain, cette bande de vauriens n'eurent d'autre ressource que de piller les maisons des partisants du Prince dans les villages de la Montagne. A St-Brais, ils volèrent de l'argent, du bétail et menaçaient de mettre le village à feu et à sang si les paysans n'acceptaient et ne signaient pas la constitution révolutionnaire. Un beau jour ils entrèrent chez le maréchal-ferrant du village. Ils avaient appris que cet artisan possédait de bons fusils. Ils les lui demandèrent sans le dédommager. Cela fait ils sommèrent la commune de donner à chaque homme de leur bande, 7 sols, 6 deniers pour leur journée. Les Montagnards, irrités de ces méfaits, envoyèrent des députés au général français, en résidence à Delémont, pour se plaindre des atrocités commises chez eux par les bandits de Rengguer. Les Montagnards, disaient-ils, étaient bien en mesure de les repousser, mais ces bandes révolutionnaires portaient l'uniforme français, ils craignaient en les attaquant, attirer sur leur pays la colère des Français et leur fournir un prétexte de s'immiscer dans les affaires de la Principauté. Le général, soit sincèrement, soit pour ne pas se compromettre, leur répondit que la bande de Rengguer n'avait aucun pouvoir et que lui ne soutiendrait pas ces pertubateurs. Il dépêche incontinent des dragons au Noirmont avec l'ordre d'arrêter Rengguer et le conduire à Delémont, mais le misérable, probablement averti secrètement, avait déjà pris la fuite.

Lorsque les huit dragons arrivèrent au Noirmont, ils trouvèrent tout le peuple en armes. Les hommes, les femmes et même les enfants étaient armés de fusils, de tri-

---

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 13

LE GUIDE DE L'EMPEREUR

PAR

RENÉ BAZIN

La condition seule l'inquiétait. Il avait cru d'abord ne rendre qu'un service, et il avait reproché à Véronique sa générosité. A présent que l'habitude était prise de la présence de l'enfant, et qu'elle devenait une joie plus forte chaque jour, il craignait de voir apparaître le père qui se serait repenti, qui viendrait proposer d'indemniser les Audouin et réclamer son fils. Pendant les premières années, le capitaine Audouin s'était promis de demander très cher, pour frais d'entretien, si une pareille réclamation lui était adressée. A présent non. L'idée d'une séparation lui était odieuse. Il refusait de l'accueillir, d'y faire même une allusion quand il causait avec Véronique. Il lui arrivait souvent, au contraire, de dire à demi-voix en regardant l'enfant :

— Pourquoi serais-tu venu à moi, Charlot, si ce n'est pour toujours ? Tu nous a été donné en récompense de la vie pauvre, à Véronique et à moi. Et cela doit durer autant que la pauvreté qui ne nous lâche pas. Mon Charles, je ne saurais t'exprimer combien je t'aime, maintenant !

Et la crainte qui rôde autour de nos joies s'en allait.

Charles Huber grandissait, les promenades s'allongèrent. On vit repasser, dans tous les quartiers de Toul et dans les environs immédiats de la ville, le vieux soldat farouche dont l'apparition était devenue plus rare pendant quelques années. Mais il n'était plus seul. Il avait avec lui un petit gars aux yeux bleus, ronds et rieurs, aux cheveux blonds, qui levait sa tête frisée et tâchait d'épeler les affiches collés sur les murs. « Epelle, mon garçon, disait M. Audouin ; c'est du français, et je peux te conduire dans cette science-là, quoique Véronique y soit plus forte que moi. » On les entendait rire souvent ensemble, le petit comme un oiseau qui s'intimide et qui se tait vite, le grand comme un tonnerre qui roule longtemps. Ils allaient l'un près de l'autre, dans la neige de l'hiver, dans les rayées de printemps coupées d'averses, dans les jours chauds de l'été ; ils se disaient des choses enfantines et drôles qui leur venaient à l'esprit en même temps ; ils descendaient en courant les pentes des glacis ; ils avaient une préférence commune pour la promenade de la porte Moselle, d'où ils voyaient les bateaux d'abord qui glissaient sur le canal de la Marne au Rhin, puis la rivière toute caillouteuse et sans profondeur à cet endroit, et au delà le champ de manœuvres de Dommartin, où presque toujours, perdus dans l'immensité de la terre grise, quel-

dents, de faulx etc... prêts à exterminer ces militaires. Après des pourparlers, les dragons et les chefs de la bande de Rengguer s'entendirent et finirent par ne faire qu'un seul ménage. Après avoir bien bu et bien mangé, les dragons retournèrent à Delémont, amenant avec eux un des chefs de la bande, ainsi qu'un nommé Froidevaux du Noirmont, capitaine des révolutionnaires. Ils avaient préféré se rendre auprès du général pour justifier leur conduite en lui présentant une liste de signatures, d'abord des gens du Noirmont, partisants de la révolution, puis celles qu'ils avaient extorquées par la force aux paysans terrorisés pendant leur course dans les villages de la Montagne. Ils voulaient prouver au général par cette liste, qui portait en tête ses mots : « L'an I de la liberté », que ces Montagnards avaient acclamé la république. Comme le général avait été renseigné chaque jour sur les événements de la Montagne, par les délégués des communes, il savait parfaitement à quoi s'en tenir. Du reste, intimidé peut-être par Moreau, présent à cette audience et qui avait fait pâlir Froidevaux, en le regardant d'un œil irrité, le général signifia à ces révolutionnaires qu'ils aient à laisser ces braves gens de la Montagne en paix et à ne plus les tourmenter avec leurs manifestes républicains, que du reste il voyait bien que les signatures qu'on lui avait présentées étaient loin d'être celles de la majorité du pays et qu'il ne voulait pas, en les approuvant, créer des difficultés diplomatiques à son gouvernement. Il les remit ensuite en liberté. Les délégués des communes, qui avaient été témoins de toute cette affaire, répandirent, à leur retour, l'assurance que le général français de Delémont et les commissaires de la France désavouaient la conduite des bandits de Rengguer. Fort de déclaration le peuple des Montagnes prit une toute autre attitude vis-à-vis des révolutionnaires. Ce chef de bandits, qui avait été amené avec Froidevaux à Delémont, était un Jacobin outré et un agent actif à la solde de Reugguer pour révolutionner les Franches-Montagnes. Il portait le costume national français. C'était un homme trapu, au visage plein, au teint brun et fortement marqué de la petite vérole. Il avait le regard farouche et l'air d'un homme très déterminé. Il montait un petit cheval noir qu'il se plaisait à faire caracoler pour se donner de l'importance. Il se trouva à Saignelégier, le dernier dimanche d'Août 1792, à l'issue des vêpres, justement au moment où l'appariteur faisait lecture de l'ordonnance du général. Environné des volontaires du Noirmont et des patriotes, il s'avança vers celui qui faisait la lecture et lui arracha son papier, puis il fit une violente sortie contre le régime du Prince-Evêque et exposa au peuple indigné les idées révolutionnaires de Rengguer. Toute la population de Saignelégier, exaspérée de son audace, se rua sur lui, lui jeta des pierres. Quelques uns allèrent chercher des fusils et tirèrent sur ce misérable sans pouvoir l'abattre. Un jeune garçon, voyant qu'on ne pouvait le faire tomber, alla tremper une balle dans le bénitier de l'Eglise, en charge son fusil et tire. La balle frappa le bandit au cœur. Il tomba, mais se relevant aussitôt, il s'écria : « *Pour le coup, j'ai mon compte, je vous crie merci.* » Il retomba, mais vivait toujours. Le peuple l'acheva à coups de pierres et de triques. Lorsque les camarades du bandit, les volontaires du Noirmont, virent que le peuple se révoltait contre leur tryannie, prirent la fuite, abandonnant leur chef à la colère du peuple surrrexcité. Il périt sur le mur du cimetière de Saignelégier. On lui coupa la tête que l'on plaça sur un piquet à côté de l'arbre de la liberté que ce révolutionnaire avait dressé devant l'église. Cet homme, qui venait au nom de la révolution, bouleverser ce pays, était un étranger, un français du nom de Gruel.

Comme il portait caché sous ses habits une cuirasse d'acier, il avait échappé plusieurs fois à la mort et pour ce fait il passait pour invulnérable. Ce misérable bouleversait toute la Montagne, quand il arrivait dans un village avec ses partisans, bandits comme lui, il faisait dresser des arbres de liberté, comme au Noirmont, à Soubey, à Epiquerez, à Saignelégier etc... Il parcourait les maisons et violentait les paysans pour les faire signer la déchéance du Prince. 1)

(*A suivre.*)

1) Pour avoir usé du droit d'une légitime défense, suivant le jugement même du général de Ferrière, commandant des troupes françaises à Delémont, Saignelégier, un peu plus tard, eût à subir une violente oppression de la part des Français casernés dans ce village. Ils firent déterrer le cadavre de l'ignoble Gruel, le transportèrent à l'église, exigèrent les cérémonies du culte, (on croit qu'il n'avait jamais été catholique) et enfin un éloge funèbre de ce brigand en présence de la paroisse, forcée d'assister à cette odieuse cérémonie à laquelle furent appelés les principaux bourgeois des villages de la Montagne.

La Foule

Devant cette sordide maison de faubourg, pareille, dans sa morne et banale hideur, à quelque vieil hôpital de petite ville, les badauds s'écrasaient, menaçaient de renverser les mannes d'œufs du crémier, les tonnelets de harengs de l'épicier établis de chaque côté de l'allée empuantie. Des loques séchaient aux fenêtres sans persiennes, lamentables drapeaux de misère, et des femmes en camisole s'accoudaient sous ces loques, contemplaient inlassablement le peuple qui se pressait sur le trottoir.

Quelle curiosité stupide et malsaine attire, aux carrefours qu'un crime récent déshonora, une foule qui paraît se délecter au frôlement, au parfum du vice ? Ils étaient, là, deux ou trois cents. — maritornes, courtauds, apprentis, — à s'hypnotiser devant les murs qui avaient abrité l'horreur du forfait : la veille, on avait trouvé dans cet immeuble le cadavre d'une fillette violée et étranglée.

Pour la centième fois, une commère mafflue répétait qu'elle avait découvert le corps de la victime, au fond du couloir de la cave, comme elle allait chercher du charbon. Paralyseé par la terreur, elle avait laissé tomber son bougeoir et son seau, et s'était mise à pousser des cris. Un garçon épicier était accouru, puis le fils de la concierge, un militaire en congé de convalescence, qui s'appelait Joseph. Elle alourdissait son récit de détails fastidieux, de complexes renseignements biographiques sur les personnages qu'elle y mêlait Cependant, ses auditeurs buvaient avidement ses paroles, et jamais grand poète, jamais grand tribun ne fut ouï avec une attention plus émue et plus profonde. Il semblait, d'ailleurs, qu'elle eût conscience d'obtenir, par ses frustes bredouillements, des triomphes dignes de Démosthènes et de Mirabeau : elle se rengorgeait comme une pintade, elle promenait autour de soi des regards de fierté, elle levait les bras au ciel d'un geste important. Sa vie était entrée dans une phase nouvelle et glorieuse : son nom s'étalait dans les journaux, et elle avait parlé à M. Cochefert.

Des discussions passionnées s'engageaient au sujet de l'identité de l'assassin. C'était un grand brun, soutenaient les uns : l'épicier l'avait vu rentrer dans l'allée, avec un gros paquet sous le bras. C'était un petit blond, affirmaient les autres : la crémière l'avait vu sortir les mains dans ses poches, une cigarette à l'oreille.

Soudain, un remous se produisit dans la

---

ques groupes de fantassins faisaient l'exercice. Parfois un officier de la garnison saluait le capitaine :

— Bonjour, Audouin, bonjour, mon vieux ! Comment ça va ?

— Mal, mon colonel.

— Pourquoi mal ?

— J'ai le bras comme un brin de laine, ça n'a pas de force et j'en souffre.

— Tu as au moins un bel enfant.

— C'est ma joie, mon colonel, la seule.

— Tu en feras un brave à trois poils, comme toi, je parie ?

— Je ne sais pas, bougonnait M. Audouin, pour ce que ça m'a servi, de servir, à moi !

Et il s'éloignait en disant au petit Charles étonné : « De quoi se mêle-t-il ? Qu'est-ce que ça peut lui faire, ton avenir ? Est-ce qu'il n'est pas déjà trop vieux pour te voir seulement tirer au sort ? Poseur, va ! Si je lui avais demandé quelque chose pour moi, autrefois, il me l'aurait refusé ! » Cependant, depuis qu'ils se connaissaient l'un l'autre, M. Audouin n'avait pas d'autre pensée d'avenir pour Charles Huber. Il rêvait de faire de lui un beau soldat, franc, brave, ardent, un peu fou même, s'il se pouvait Il adorait le métier dont il n'avait cessé de me dire. Il y préparait de loin son filleul. Dans cette petite ville de Toul, toujours vibrante d'un appel de clairon, il s'arrêtait souvent pour dire : « Ecoute, mon Charles, c'est le caporal d'ordinaire ; c'est la corvée ; c'est le vaguemestre ; c'est la soupe. » Il expliquait les manœuvres d'artillerie et d'infanterie, ce qu'il savait des fortifications terminées ou en cours d'exécution, et le rôle qu'il avait joué, et ce qu'il avait vu pendant la guerre. L'enfant ne retenait pas tout, assurément, mais, à mesure qu'il prenait de l'âge, sept ans, huit ans, dix ans, certains mots se gravaient fortement en lui, et c'étaient ceux que le capitaine Audouin répétait comme des refrains :

« Mon garçon, un soldat, ça n'a que des devoirs.

« Obéis vite, obéis bien, pas pour les chefs qui sont souvent durs, mais pour le pays que tu sers.

« Quand tu n'auras pas d'ordre et que tu seras embarrassé, fais comme j'ai fait souvent, appelle l'honneur par son nom ; s'il répond : « Présent ! » tu peux marcher.

« N'aie pas trop de prudence pour toi ; c'est une qualité qu'il faut avoir pour les autres. Crois toujours aux armes blanches, à ton épée, comme au cœur dont elles sont tout près.

« Défie toi un peu des théories nouvelles de combat : si tes hommes s'agenouillent, reste debout ; s'ils se couchent, agenouille toi.

« Mon petit, n'aie aucune peur de la mort qui vient par la fatigue, la faim, le froid ou les microbes, pas plus que de celle qui entre dans le corps avec une balle ou un éclat d'obus. Ceux qui n'ont pas peur de cette seconde espèce de mort s'appellent les braves ; mais ceux qui n'ont pas peur de la première sont les très braves. »

La suite prochainement.